



Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme
de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : IM075100382

Assurance R.C.P.
GROUPAMA
Paris Val de Loire
60, Bd. Duhamel du Monceau
45160 OLIVET
Ct n° : 41789295M / 0002

Garantie financière:
GROUPAMA
Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
ct. n° 4000716162 /0

NOTICE D'INFORMATION


LE GRAND LIORAN – Cantal

Votre séjour randonnée et tourisme 2022

PROGRAMME RESERVE A UN PUBLIC DE RANDONNEURS

Les panoramas du Cantal - 8 jours / 7 nuits **Du 27/08 au 03/09/2022**

Située sur la grande moitié sud du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, au pied du Plomb du Cantal, la station de Super-Lioran est au cœur même du vaste volcan d'Europe, pays des grands espaces verts et des panoramas infinis.

 La sortie est ouverte aux adhérents du Pas de Calais inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2021/2022 avec assurance RC et accidents (IRA ou FRA) ou IMPN, FMPN **Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2021/2022 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour..**

Nombre de participants : 30 au minimum, 55 au maximum

Dates : du samedi 27 août au samedi 3 septembre 2022

Transport par autocar avec ramassage sur le département au plus près des péages d'autoroute

PROGRAMME :

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée et sur la découverte de la région. Départ du Pas de Calais le samedi 27 août selon horaires de ramassage le matin pour une arrivée à Super Lioran pour le dîner.

Retour, le samedi 3 septembre, au départ de Super Lioran en direction du Pas de Calais après le petit déjeuner.

CDRP du Pas de Calais Maison des sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES

Comité bénéficiaire de l'extension de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre .n° IM075100382

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051

Samedi 27 août :

Départ le matin avec ramassage. Repas ou pique-nique sur l'autoroute
Arrivée en fin d'après-midi au village du Lioran.
Dîner et nuit au village

Dimanche 28 août :

Matin : circuit « Font d'Alagnon » (au départ du village)

Randonnée pédestre à la découverte du circuit « **Font d'Alagnon** ». Vous rejoignez la superbe vallée de l'Alagnon. Puis vous longez tout du long un cirque marqué par l'empreinte du passé climatique (durée : 2 heures 30 - parcours : 5,5 km – dénivelé : 230 mètres)

Déjeuner

Après-midi : Le Carladez - Vic-sur-Cère

Départ pour **Polminhac** et son **église romane** coiffée d'un très beau clocher à peigne avec un fronton de six arêtes et vingt-quatre visages sculptés. **Visite guidée** du **château de Pesteils** bâti aux XVIème et XVIIème siècles, sur la **route des châteaux d'Auvergne**. Enfin, dernier arrêt à **Vic-sur-Cère, charmante station** aux petites rues pittoresques. **Balade accompagnée** dans la vieille ville où vous pourrez découvrir l'église romane, la Maison des Princes de Monaco, la chapelle du Calvaire.

Dîner et soirée au village

Lundi 29 août :

Matin : circuit « la forêt du Lioran »

Randonnée pédestre à la découverte de « **la forêt du Lioran** ». Baladez-vous dans la forêt du Lioran et découvrez le buron des Gardes qui servait autrefois à la fabrication du fromage du Cantal durant l'estive (durée : 2 heures 30 – parcours : 5 km – dénivelé : 180 mètres)

Déjeuner

Après-midi : L'Ostal de la Marissou Musée de l'Agriculture Auvergne Coltines

Le **musée de l'Agriculture Auvergne à Coltines** est une visite à ne pas manquer. On l'appelle également **L'Ostal de la Marissou** en occitan, c'est-à-dire la Maison de la petite Marie. Tous les domaines y sont abordés : histoire, géologie, architecture, vie des paysans de Haute-Auvergne, travaux à la ferme et aux champs selon les saisons.... Son originalité réside dans sa présentation interactive, moderne, colorée et dynamique, imaginée par le muséographe Michel Castillo. Loin des musées poussiéreux et silencieux, le Musée de l'Agriculture incarne la Planète d'hier et d'aujourd'hui, animée et fascinante

Dîner et soirée au village

Mardi 30 août :

Matin : circuit « le Rocher du cerf »

Randonnée pédestre à la découverte du « **Rocher du cerf** ». Ce parcours empreinte la forêt du Lioran. Le Rocher du Cerf, point culminant de cette randonnée, offre une vue magnifique sur la vallée de l'Alagnon (durée : 2 heures 30 – parcours : 7 km – dénivelé : 350 mètres)

Déjeuner

Après-midi : Diène – Cheylade – Riom-Es-Montagnes

Départ pour Diène. Visite accompagnée de ce petit village situé dans la vallée de l'Impradine qui mérite un arrêt pour son architecture et son église du XIème siècle avec son magnifique clocher à peigne. Passage par la vallée glaciaire de la Santoire, coincée entre la pyramide du Puy Sécheuse et du Peyre Arse et arrivée au **Col de Serre** d'où vous aurez un superbe panorama sur les crêtes, le Puy Mary et la vallée de Cheylade. **Cheylade**, village constitué de maisons cossues, était autrefois un bourg commerçant. Visite accompagnée de son église, un ensemble unique en France par sa voûte charpentée et ornée de 1 428 caissons représentant fleurs, fruits, animaux familiers, chimères, anges et signes cabalistiques. **Arrêt à Riom-Es-Montagnes**. Situé dans un très beau cadre verdoyant, ce bourg cossu s'affirme

comme la capitale économique du Nord Cantal. **Visite guidée de l'Espace Avèze** où vous percerez les secrets de "la grande gentiane jaune"
Dîner et soirée au village

Mercredi 31 août :

Matin : circuit « **village Les Chazes** » (au départ du village) – **repos chauffeur**
Randonnée pédestre à la découverte du « **village Les Chazes** ». Visitez dans un premier temps le village (durée : 2 heures 45 – parcours : 7 km – dénivelé : 250 mètres)
Déjeuner

Après-midi : circuit « **Le Puy du Rocher** » (au départ du village) – **repos chauffeur**
Randonnée pédestre à la découverte du circuit « **le Puy du Rocher** », à proximité du plomb du Cantal. Large point de vue sur le massif. Vallée et cirque glaciaire. A noter : la possibilité de prendre le téléphérique pour faciliter la randonnée (durée : 3 heures 30 – parcours : 8 km – dénivelé : 470 mètres)
Dîner et soirée au village

Jeudi 1^{er} septembre :

Matin : circuit « **le buron de Meije Costes** » (au départ du village)
Randonnée pédestre à la découverte du circuit « **le buron de Meije Costes** ». Ce parcours mène à un des nombreux burons qui parsèment les hauteurs du massif cantalien. Le buron de Meije Costes est un des rares à ne pas être tombé à l'abandon (durée : 3 heures – parcours : 7 km – dénivelé : 400 mètres)
Déjeuner

Après-midi : **Saint-Flour**
Située en hauteur au bout de la Planèze, immense coulée basaltique, **Saint-Flour** est une ville de passage et une plaque tournante dans le Cantal depuis des siècles. **Visite accompagnée de la ville** qui recèle de **grandes richesses architecturales** et **patrimoniales** : ses ruelles aux riches hôtels particuliers, sa cathédrale Saint Pierre et ses maisons aux teintes sombres.
Temps libre
Dîner et soirée au village

Vendredi 2 septembre :

Matin : circuit « **Le Plomb du Cantal** » au départ du col de Prat de Bouc
L'incontournable ! Direction le plus haut sommet du volcan Cantal, le Plomb du Cantal qui culmine à 1855m d'altitude. Au sommet, une table d'orientation vous permettra de mettre un nom sur les sommets voisins et sur votre chemin vous croiserez peut-être une marmotte alors gardez votre appareil photo à proximité (durée : 3h30 – parcours 8 km - dénivelé : 471 m)
Déjeuner

Après-midi : **Salers**
Situé à l'entrée du Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne, à 950m d'altitude, Salers est un véritable joyau architectural classé parmi les plus beaux villages de France : visite de la ville, visite d'une fromagerie, retour par le Puy Mary que l'on escaladera (30 mn de montée à pied).
Dîner et soirée au village

Samedi 3 septembre :

Départ après le petit déjeuner

HEBERGEMENT :

CDRP du Pas de Calais Maison des sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES

Comité bénéficiaire de l'extension de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre .n° IM075100382

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051

Vous serez hébergé au village de vacances VVF « Club intense Les monts du Cantal Le Lioran »

▶ **Haut du Roy 15800 Saint Jacques des Blats Tél. +33 (0)4 71 49 50 60**

en chambre double deux personnes en pension complète du dîner du 27 août au petit déjeuner du 3 septembre

L'ANIMATION DURANT VOTRE SEJOUR

Durant votre séjour, un accompagnateur moyenne montagne vous accompagnera dans randonnées à la découverte du pays. Des animations vous seront proposées au village. Les animations de soirées varient selon le lieu et la durée de votre séjour. Nous pouvons vous proposer, par exemple, des soirées :

- ▶ Spectacles : folklorique, chansons françaises, cabaret...
- ▶ Découverte de la région : soirée diaporama, contes et légendes...
- ▶ Jeux : jeux musicaux, jeux contacts, rallye...

COUT DU SEJOUR :

Le coût du séjour est fixé à **670 €** par personne pour 40 personnes.

A **640 €** par personne pour 50 personnes.

Supplément pour chambre individuelle : **94,50 € pour le séjour.**

Ce prix comprend :

- ▶ L'hébergement au « Hauts du Roy » en chambre double deux personnes.
- ▶ La pension complète, café non inclus, vin offert, du **dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour dont un apéritif de bienvenue et un dîner terroir**
- ▶ La fourniture du linge de toilette et lits faits à l'arrivée.
- ▶ L'accès libre à la piscine, sauna, hammam (espace libre de Hauts du Roy)
- ▶ L'animation dont un groupe musical ou un spectacle en soirée.
- ▶ L'accompagnement des randonnées prévues au programme (**un guide randonnée pour 15 personnes maximum**).
- ▶ L'accompagnement des excursions ainsi que les frais de visites prévus au programme
- ▶ Le transport en autocar pour le trajet et sur place
- ▶ La taxe de séjour
- ▶ Les frais de dossier
- ▶ Les contributions financières EIT

Ce prix ne comprend pas :

- ▶ Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- ▶ Le logement en chambre individuelle (13,50 €/nuit/personne soit 94,50 € pour le séjour)
- ▶ Les déjeuners du samedi 27 août et du samedi 3 septembre (vous pouvez emporter votre pique-nique pour l'aller ou resto sur l'autoroute)
- ▶ Les dépenses personnelles
- ▶ D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS :

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 20 novembre 2021 par courrier auprès de Thérèse LECLERCQ. Responsable tourisme du CDRP62, 242 rue marc Vincent 62180 RANG DU FLIERS

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 150 € (chèque à l'ordre du CDRP62.

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 10 décembre 2021. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par le CDRP.
S'il est décidé de réaliser ce séjour, le CDRP proposera aux pré-inscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

Acompte de 150 € à la pré-inscription. Date limite 15/12/2021.

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription

Règlement échelonné selon échéancier qui vous sera proposé.

Solde du séjour avant le 1^{er} juillet 2022

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer.

Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre du CDRP62

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

-Annulation faite avant le 28/07/2022 : retenue de 10%.

-Annulation faite entre le 28/07/2022 et le 18/08/2022 : retenue de 50 %.

-Annulation postérieure au 18/08/2022 : retenue de 100% du montant total du séjour.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à lunettes de soleil, crème solaire, chaussures de randonnées étanches, imperméable, éventuellement bâtons de randonnée (pas mal de dénivelé)...

Bien cordialement

Thérèse LECLERCQ

Responsable tourisme du CDRP 62

06 08 82 99 02

pas-de-calais.voyages@ffrandonnee.fr

Documents en consultation sur le site <http://pas-de-calais.ffrandonnee.fr> onglet « séjours » ou sur demande à pas-de-calais.voyages@ffrandonnee.fr

Annexe 12bis : Conditions Générales de Vente- Articles R211.3 à R211.11du Code du tourisme

Annexe 10 : Notice assurances

CDRP du Pas de Calais Maison des sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES

Comité bénéficiaire de l'extension de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre .n° IM075100382

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051

**Bulletin de pré-inscription
au séjour « Les panoramas du Cantal » au Lioran
du 27 août au 3 septembre 2022**

**à retourner à Thérèse LECLERCQ
Responsable tourisme du CDRP62
242 rue Marc Vincent
62180 RANG DU FLIERS**

Monsieur, Madame,

Adresse

Club et N°

N° tel fixe
et portable :

Adresse mail :

N° de licence
et type :

- ✓ S'inscrit pour le séjour « Les panoramas du Cantal » au Lioran
- ✓ Joint un acompte de 150 € par personne par chèque à l'ordre du CDRP du Pas de Calais
- ✓ Désire éventuellement partager sa chambre avec :
.....
- ✓ Désire une chambre particulière OUI NON (nombre limité)